

CONVENTION DE PRET DE MATERIEL KITS SPORTS

Entre :

L'école de : _____ représentée par : _____

Ci-après désignée « **l'emprunteur** »

Et :

La **Communauté de Communes Ouest Limousin**, représentée par M. Christophe GEROUARD, son président.

Ci-après désignée « **CCOL** »

N° SIRET : 200 066 520 00012

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions de prêt de matériel à titre gratuit par la **CCOL** en faveur de **l'emprunteur**.

Lors du premier emprunt, l'emprunteur doit fournir les pièces suivantes:

- la convention de prêt de matériel signée et datée,
- une attestation d'assurance à son nom garantissant les risques encourus par le prêt,
- la fiche de prêt.

Article 2 : Description du matériel prêté

La **CCOL** met à disposition selon le choix de **l'emprunteur**, dans une limite de 3 kits par année scolaire sans contrepartie financière, le matériel suivant :

- Kit badminton (2 filets - 20 raquettes - 10 volants - 1 sac de transport – 1 sifflet – 1 chronomètre)
- Kit rugby (7 ballons – 24 ceintures flag – 1 sifflet – 1 chronomètre – 20 chasubles)
- Kit tchoukball (2 tchouks – 7 ballons – 11 coupelles – 20 chasubles – 1 sifflet – 1 chronomètre)
- Kit tir à l'arc (2 chevalets – 2 cibles paille – 4 arcs – 40 flèches – 20 blasons de tir)
- Kit tennis de table (6 filets – 21 raquettes – 80 balles – 1 sac de transport – 1 sifflet – 1 chronomètre)
- Kit hockey (20 cross – 8 balles – 2 palets – 20 chasubles – 1 sac de transport – 1 sifflet – 1 chronomètre)
- Kit handball (3 buts – 7 ballons – 20 chasubles – 20 coupelles – 1 sifflet – 1 chronomètre)
- Kit ultimate (2 cibles – 18 frisbee – 1 sac de transport – 20 chasubles - 20 coupelles – 1 sifflet – 1 chronomètre)
- Slackline (Nouveauté 2020)

Service Sports - Communauté de Communes Ouest Limousin 2 place
de l'église
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Tél. 05 55 48.19.22
Site : www.ouestlimousin.com Email :
sports@ouestlimousin.com

Article 3 : Durée

Le prêt commence au moment de la remise du matériel entre les mains de l'**emprunteur** et se termine au moment de la restitution à la **CCOL**.

Période demandée : (classer par ordre préférentiel : 3 périodes de 1 à 3)

<u>Indiquer le Kit souhaité :</u>	Rentrée – Automne	Automne – Noël	Noël – Hiver	Hiver – Printemps	Printemps - Été
▶					
▶					
▶					

Par souci d'organisation, merci d'indiquer dès à présent, les coordonnées de la personne référente, chargée de réceptionner et rendre le matériel :

Nom/prénom : _____

Coordonnées : _____

Tél : _____

Mail : _____

Article 4 : Conditions générales du prêt

- 1- L'**emprunteur** ne peut en aucun cas le céder ou le prêter.
- 2- L'**emprunteur** s'engage à installer et conserver le matériel dans les conditions optimales afin de prévenir tout dommage et tout vol.
- 3- L'**emprunteur** est tenu de restituer le matériel dans les délais impartis.
- 4- Le matériel devra être utilisé uniquement pour l'usage auquel il est destiné.
- 5- Le prêt et le retour du matériel feront l'objet d'un état des lieux

Service Sports - Communauté de Communes Ouest Limousin 2 place
de l'église
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Tél. 05 55 48.19.22
Site : www.ouestlimousin.com Email :
sports@ouestlimousin.com

Article 5 : Règlement des litiges

L'emprunteur ne peut en aucun cas prétendre à indemnité pour privation de jouissance en cas de mauvais fonctionnement du matériel mis à disposition, ou à l'indemnisation de tous dommages quels qu'ils soient.

En cas de dommage ou de perte/vol du matériel, **l'emprunteur** est responsable à hauteur des **frais de réparations par un professionnel agréé, ou de la valeur de remplacement.**

En cas d'échec d'une solution amiable, tout litige ou contestation auquel la présente convention pourrait donner lieu, tant sur la validité que sur son interprétation, son exécution ou sa résiliation, sera porté devant le tribunal d'instance territorialement compétent.

En cas de non-respect des conditions du prêt, la CCOL se réserve le droit de refuser un futur prêt de matériel.

Fait en exemplaire(s),

A, le

Pour l'emprunteur,

Pour la C.C. Ouest Limousin

Le Président, *Christophe GEROUARD*

Service Sports - Communauté de Communes Ouest Limousin 2 place
de l'église
87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
Tél. 05 55 48.19.22
Site : www.ouestlimousin.com Email :
sports@ouestlimousin.com

Fiche de prêt

École emprunteuse :

Kit emprunté
▶
▶
▶

État du matériel contradictoire :

Le :	
État à la remise :	
Pour la CCOL	Pour l'emprunteur
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Signature	Signature

Le :	
État au retour :	
Pour la CCOL	Pour l'emprunteur
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Signature	Signature